RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agro-alimentaire
et de la souveraineté alimentaire

ARRÊTÉ du 9 novembre 2026

fixant les résultats des élections pour le renouvellement partiel des membres du conseil national de l'ordre des vétérinaires

NOR : AGRG2627960A

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment son article R. 242-4-1 ;

Vu l'arrêté ministériel du 4 juillet 2025 fixant la date des élections pour le renouvellement partiel du conseil national de l'ordre des vétérinaires ;

Vu le procès-verbal du 20 novembre 2025 portant le renouvellement des membres du conseil national de l'ordre des vétérinaires,

ARRÊTE

Article 1er

Conformément à l'article R. 242-4-1 susvisé fixant le nombre de conseillers nationaux au nombre de quatorze, le nombre de poste à pourvoir est de sept.

Article 2

Le procès-verbal du dépouillement des résultats des élections pour le renouvellement des membres du conseil national de l'ordre des vétérinaires du 20 novembre 2025 donne la liste des conseillers élus mentionnés ci-après, par ordre alphabétique :

- Nathalie BLANC ;
- Hervé BOSSY ;
- Jacques GUERIN ;
- Estelle PRIETZ ;
- Céline RICHE ;
- Eric SANNIER ;
- Cyrielle TAVEAU.

Article 3

La directrice générale de l'alimentation est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère chargé de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Fait, le 9 novembre 2026

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Pour la ministre et par délégation :

